



Toulouse, le 5 octobre 2012

Communiqué de Presse

La mobilité internationale des salariés Actualité juridique et enjeux RH. Colloque du Centre de Droit des Affaires

11 décembre 2012, 9h à 17h00

Université Toulouse 1 Capitole, Amphithéâtre Colloque/Guy-Isaac,
Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne

Quel est le droit du travail applicable au contrat de travail international et devant quel juge les contentieux peuvent-ils être portés ? A quel régime de protection sociale le salarié mobile doit-il être affilié et dans quel pays doivent être acquittées les charges liées à sa rémunération ? Quelle est la loi fiscale applicable ? A-t-il un droit au retour et, si oui, comment gérer ce retour ?

Dans un contexte de mondialisation des échanges, la mobilité des travailleurs, au sein de groupes transnationaux ou lors de prestations de service internationales, est devenue courante, singulièrement dans l'espace européen. La région Midi-Pyrénées est à cet égard exemplaire, les pratiques de mobilité des travailleurs étant particulièrement développées dans les secteurs de l'industrie (notamment, aéronautique) ou de l'agriculture.

Nécessité économique pour les entreprises, la mobilité transnationale des travailleurs suscite cependant de nombreuses difficultés juridiques et gestionnaires que les entreprises doivent anticiper ou résoudre.

Associant chercheurs et praticiens, cette journée d'étude a pour objectif de favoriser les échanges entre l'Université et les acteurs locaux de la mobilité internationale des travailleurs salariés (DRH, avocats, magistrats, institutions de Sécurité Sociale, Pôle emploi/Réseau Eures, Direccte).

Son ambition est de présenter le droit contemporain de la mobilité internationale des salariés à la lumière des récentes réformes normatives et de l'actualité jurisprudentielle, communautaire et nationale. Il s'agit également de permettre aux praticiens d'entreprise de témoigner de leurs pratiques et des difficultés auxquelles ils se heurtent afin d'identifier la façon dont le Droit y répond.

[Programme de la journée](#)

Contacts :

Marie-Cécile Amauger-Lattes, Maître de Conférences, Université Toulouse I Capitole, Tel : 05 61 63 38 68 (amauger-lattes@univ-tlse1.fr)

CONTACT

Françoise Montet Lattes - Directrice de la communication

Tél. : 05 61 63 35 36 - **Fax :** 05 61 63 37 94 - www.univ-tlse1.fr

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE, 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France

Isabelle Desbarats, Maitre de Conférences, Université Toulouse I Capitole, Tel : 05 61 63 38 68
(isabelle.desbarats@univ-tlse1.fr)

UT1 Capitole, une université autonome à la réputation internationale :

Autonome depuis le 1^{er} janvier 2009, l'Université Toulouse 1 Capitole trouve [son origine](#) dans la faculté de droit canonique créée en 1229. Forte d'une vieille tradition largement reconnue dans les domaines du Droit et des Sciences Politiques, elle s'est diversifiée dans sa [recherche](#) et ses [enseignements](#) dès les années soixante en développant des équipes de haut niveau dans les sciences économiques, le droit, la science politique et les sciences de gestion. La réputation de son école d'économie ([TSE](#)) et de son Institut d'Administration des Entreprises ([IAE](#)) a aujourd'hui largement dépassé le cadre des frontières nationales et compte parmi les centres de recherche et d'enseignement de premier plan en Europe.

L'Université Toulouse 1 Capitole est, avec cinq autres établissements, membre fondateur du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur ([PRES](#)) Université de Toulouse, ce qui lui permet de mettre en commun des moyens pour que son offre bénéficie de toutes les potentialités du site toulousain.

Retrouvez toutes les actualités d'UT1 : www.ut-capitole.fr/actualites

CONTACT

Françoise Montet Lattes - Directrice de la communication

Tél. : 05 61 63 35 36 - **Fax** : 05 61 63 37 94 - www.univ-tlse1.fr

UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE , 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France